

Observatoire des prix, des marges et des revenus de Saint-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre, le 10 janvier 2020

Réunion de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus OPMR

Mardi 10 décembre 2019

Le 10 décembre 2019 à 10 h s'est tenue, dans les locaux de la Chambre d'agriculture, de commerce, d'Industrie, de métiers et de l'artisanat (CACIMA) de Saint-Pierre-et-Miquelon, une réunion de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus, sous la présidence de Mme Laurence Mouysset.

Participaient à cette réunion :

- Thierry Devimeux, préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Stéphane Claireaux, député de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Catherine de Arburn, vice-présidente du conseil territorial ;
- Jean-Yves Desdouets, vice-président du conseil territorial ;
- Karine Claireaux, maire de Saint-Pierre ;
- André Robert, trésorier de la CACIMA ;
- Nicolas Loréal, UD FO 975 ;
- Alix Chevin, secrétaire général de l'UI CFDT ;
- Roger Hélène, président du Medef de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Robert Hardy, président de l'UPASC ;
- Grégory Lecru, secrétaire général de la préfecture ;
- Vickie Girardin, adjointe au secrétaire général de la préfecture, directrice de la direction des politiques publiques interministérielle et de l'ancrage territorial (DPPAT) ;
- Catherine Caput, adjointe au directeur des finances publiques ;
- Hugues Marion, directeur à Saint-Pierre-et-Miquelon de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) ;
- Julien Luczak, directeur par interim de la direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population (DCSTEP) ;
- Nancy Hayes, membre du groupe de participation citoyenne (en visioconférence) ;
- Bernard Michel, membre du groupe de participation citoyenne ;
- Floriane Perret, membre du groupe de participation citoyenne ;
- Brigitte Plaa, membre du groupe de participation citoyenne ;
- Myriam Robert, membre du groupe de participation citoyenne ;
- Ludivine Quédinet, responsable du pôle E de la DPPAT.

Etaient absents excusés :

- Stéphane Artano, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Danièle Gaspard, maire de la commune de Miquelon-Langlade ;
- Marcel-Christophe Dagort, gérant de société ;
- Alain Beaupertuis, gérant de société

Mme la présidente remercie les membres de leur présence pour sa première réunion de l'OPMR depuis sa nomination en juin dernier. Elle souligne le travail effectué par M. Gilles Bizeul, son prédécesseur, qui a été nommé président des chambres régionales des comptes de La Réunion et de Mayotte.

Elle précise les trois points à l'ordre du jour à savoir l'avis de l'OPMR suite à la saisine du préfet, les perspectives en matière d'études statistiques et examen de la demande du président du conseil territorial ainsi que les questions diverses.

1. Avis de l'OPMR suite à la saisine du préfet en date du 26 novembre 2019

Bilan de l'application du dispositif Bouclier-Qualité-Prix (BQP)

Mme Vickie Girardin rappelle qu'un seul commerçant a mis en place sur Saint-Pierre le BQP en 2019, les établissements Marcel Dagort, avec un panier de 50 produits pour un montant maximal de 148 € (arrêté préfectoral n° 87 du 4 mars 2019). Il n'y a pas de bilan détaillé du dispositif à présenter sur l'année mais le centre commercial a tout de même annoncé une hausse des ventes de l'ordre de 10 à 20 % des nouveaux produits inscrits dans le BQP. Elle précise que deux objectifs avaient été retenus en 2019 : le prix mais également la qualité avec l'apparition de produits écoresponsables, avec des circuits courts... La liste des 50 produits du BQP de 2019 est projetée aux membres de l'OPMR.

Dans l'immédiat, il est proposé de mettre en place au plus vite un questionnaire de satisfaction, d'une part sur Internet d'autre part sur support papier distribué directement au centre commercial Marcel Dagort. Les résultats seront déterminants pour les orientations du BQP de 2020.

M. le préfet précise que le BQP a pour objectif d'obtenir des effets directs sur les produits concernés mais qu'il a également des effets indirects sur les autres produits de la même famille. Il rappelle l'effet positif de maîtrise des prix sur un panier de produit sur les autres commerçants qui bien que ne participant pas au dispositif pourront chercher à s'aligner en terme de prix. Le BQP a ainsi des effets sur l'ensemble de la chaîne de distribution.

Renforcer l'attractivité du dispositif via la signalétique et une campagne de communication

Il faudra s'assurer de la mise en place du logo BQP choisi lors de la dernière réunion de l'OPMR pour la signalétique en magasin.

Dix clips vidéos de recettes élaborées par des chefs cuisiniers de l'archipel à partir de produits figurant dans la liste du BQP ont été diffusés sur la chaîne SPM 1^{ère} du 8 au 19 juillet 2019 juste avant le journal télévisé. Ces clips ont également été publiés sur la page Facebook de M. le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que sur le site Internet des services de l'État. Un clip est diffusé en direct aux membres de l'OPMR.

Il est proposé de réaliser une nouvelle campagne de communication en affichant la liste des produits du BQP utilisés pour réaliser des recettes culinaires.

M. Desdouets de la Collectivité territoriale mentionne avoir eu quelques retours négatifs sur cette campagne de communication et souligne l'importance de la communication sur le dispositif BQP en lui-même plutôt que sur l'aspect « cours de cuisine ».

2. Perspectives en matière d'études statistiques et examen de la demande du président du conseil territorial

Enquête budget des familles

Mme Vickie Girardin revient sur une réunion avec des responsables de l'INSEE à Paris sur la faisabilité d'une enquête budget des familles à Saint-Pierre-et-Miquelon. Selon les éléments recueillis pour mettre en place une telle enquête, il serait nécessaire de travailler avec un échantillon d'au minimum 2 000 foyers comprenant un panel varié (familles monoparentales, familles nombreuses, retraités, ...). C'est une enquête contraignante car la famille doit remplir un carnet chaque semaine avec l'ensemble de ses dépenses et l'ensemble de ses revenus. Sur une population de 6 000 habitants, l'INSEE pense qu'il sera compliqué d'obtenir des résultats significatifs, l'échantillon étant trop petit. Par conséquent, l'INSEE déconseille fortement la réalisation d'une telle étude sous la forme envisagée lors du dernier OPMR. Selon l'INSEE, un travail sur la refonte des pondérations, sur les revenus, les prix, le logement, etc... à partir des données existantes au sein des différentes administrations, doit permettre d'aboutir à un résultat significatif équivalent qui serait au demeurant en adéquation avec les besoins et les particularités de l'archipel.

Comparaison spatiale des prix

L'INSEE a confirmé l'intégration de Saint-Pierre et Miquelon à sa prochaine étude de comparaison spatiale des prix (étude 2020/2021). Cette étude permettra de comparer les prix entre l'archipel et une moyenne métropolitaine.

Refonte des pondérations de l'indice des prix à la consommation

Un travail sera effectué en 2020 pour une refonte des pondérations de l'indice des prix à la consommation en fonction des habitudes de consommation des populations. En principe, selon les préconisations de l'INSEE ce travail doit être effectué tous les sept ans. Il a été effectué pour la dernière fois en 2012. Les pondérations sont réajustées chaque année en fonction de l'évolution des prix. M. Robert Hardy insiste sur le fait que les échantillons doivent également être régulièrement actualisés.

Etude sur la décomposition des prix

Le préfet annonce le retard pris pour la réalisation de cette étude et s'engage à obtenir des résultats avant la fin du 1^{er} trimestre de 2020. M. le député ne se dit pas satisfait de cette information puisqu'il estime que depuis le mois de février, ce travail aurait dû être mené. Mme la présidente souhaite que l'OPMR permette de réelles avancées et que des travaux puissent être réalisés au plus vite.

Etudes diverses

Mme Myriam Robert souhaite obtenir des informations au sujet de l'enquête sur le logement de la Collectivité territoriale mais des informations précises ne peuvent pas lui être apportées à cet instant. Elles seront communiquées ultérieurement.

M. Roger Hélène évoque la possibilité de réfléchir sur la consommation des énergies par ménage dans l'objectif d'apporter des mesures correctives.

M. Robert Hardy cite l'enquête de la caisse de prévoyance sociale (CPS) sur le reste à vivre des personnes âgées qui pourrait être étendue.

Selon M. le préfet, les propositions sont intéressantes et pourront être étudiées du fait que l'OPMR dispose maintenant de moyens adaptés. Son budget de fonctionnement est de 30 000 € (il a été triplé) et le contrat de développement et de transformation prévoit une ligne de 200 000 € abondée à part égale entre l'État et la Collectivité territoriale pour la réalisation d'études statistiques. L'embauche d'un statisticien sur cette ligne est également envisagée.

Mme Myriam Robert propose de travailler avec des universités pour des études ponctuelles et détaille quelques études organisées localement pour un coût d'environ 5 000 € chacune pour une période de six mois. Cette idée est retenue. Mme Robert est invitée par ailleurs, à présenter lors d'une prochaine réunion de l'OPMR, les résultats d'une étude sur les produits de la mer.

Demande de la Collectivité territoriale

Mme la présidente l'OPMR rappelle le courrier du président de la Collectivité territoriale demandant la mise en place d'une mission afin d'avoir une meilleure connaissance de la fixation des prix et des marges de différents intermédiaires.

M. Desdouets précise que cette demande fait suite à la mission interministérielle sur le système de fixation des prix des carburants, et sur les marges des opérateurs pétroliers présents sur l'archipel où la sollicitation envers la Collectivité était d'être plus transparente. Sa position est ainsi d'élargir cette demande. De plus, les différentes remarques de la population sur la proportion du coût de la douane sur les prix ont incité la Collectivité à obtenir plus de transparence sur les prix et la concurrence.

A la demande de M. le préfet, les résultats de l'audit interministériel seront présentés devant l'OPMR dès qu'ils seront finalisés.

Mme Mouysset se dit satisfaite de son échange la semaine passée avec le président du Conseil territorial qui est ouvert aux partages de certaines données nécessaires à la mise en place d'études, et notamment des données fiscales.

3. Questions diverses

Problèmes de données sur l'archipel

De manière générale, le manque de données sur l'archipel et la centralisation des informations existantes est un problème récurrent. M. Robert mentionne l'importance d'informatiser les données existantes et de travailler en amont sur des critères précis afin de faciliter l'échange de données entre les entités, comme c'est le cas entre la CPS et la CACIMA par exemple.

Il convient de réfléchir à la mise en place d'une organisation adaptée pour monter en compétences sur ces sujets.

Question des revenus

M. Nicolas Loréal précise qu'un travail sur les revenus, en plus de l'effort sur les prix, pourrait permettre d'améliorer le pouvoir d'achat.

Coût du transport maritime

Le coût du transport des marchandises est évoqué et les membres de l'OPMR rappellent que ce coût n'est pas réduit à la ligne Halifax/Saint-Pierre mais qu'il doit être abordé de manière plus large (métropole/Saint-Pierre, Montréal/Saint-Pierre). M. Roger Hélène dit que le prix d'un container de 40 pieds métropole/SPM est deux fois plus élevé que celui pour un transport métropole/La Réunion.

M. le préfet précise que la grille tarifaire Halifax/Saint-Pierre n'a pas évolué depuis dix ans. Elle devra être revue dans le cadre de la prochaine délégation de service public (DSP).

Comité de pilotage

Le comité de pilotage restreint mentionné lors de la dernière réunion de l'OPMR (Etat/Collectivités/syndicats) devra être activé et réuni chaque trimestre. La présidente de l'OPMR se propose d'intégrer ce groupe de travail par visioconférence.

En résumé,

- Un questionnaire de satisfaction sur le BQP sera mis en place rapidement, les résultats devront être pris en compte pour le BQP de 2020 ;
- L'enquête budget des familles envisagée lors du dernier OPMR ne pourra être réalisée sous la forme initialement envisagée. Des études sur des paramètres plus ciblés devront être effectuées en lien avec la refonte des coefficients de pondération de l'Indice des prix à la consommation (IPC) prévue en 2020 (*cf. infra*) et avec l'appui des données qui seront partagées par la Collectivité territoriale ;
- L'archipel sera intégré à la prochaine étude de comparaison spatiale des prix de l'INSEE ;
- Il y aura une refonte des pondérations de l'IPC en 2020 ;
- L'étude sur la décomposition de huit produits sera menée par la DCSTEP avant la fin du 1^{er} trimestre de 2020 ;
- L'idée d'une étude menée par l'intermédiaire d'une université sera examinée dans le cadre d'une réflexion plus large sur le recueil et l'exploitation des données sur l'archipel ;
- Les travaux d'une étude sur les produits de la mer ainsi que d'une étude sur le système de fixation des prix des carburants, et les marges des opérateurs pétroliers présents sur l'archipel seront présentées lors de prochaines séances de l'OPMR ;
- Le comité de pilotage restreint devra être activé et réuni chaque trimestre.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente lève la séance à 12 h, après avoir remercié les membres pour leur participation.

La présidente de l'Observatoire
des prix, des marges et des
revenus,



Laurence MOUYSSET